

GENDARMERIE
 Détachement Spécial
 Auditeur Militaire
 Palais de Justice
 1000 BRUXELLES
 02/508.60.11

PV n° 1386

En cause :

- X . . .

- - - - -

Du chef de :

- assassinats

- - - - -

Objet :

- Condition Nahimana Eugène

- - - - -

Suite à l'apostille n° 02
 02545 N94 C8 dd 21.04.94
 émanant de Monsieur
 l'Auditeur Militaire
 à Bruxelles

(sé) Ver Elst-Reul

AUDITORAT MILITAIRE
 BRUXELLES
 26 AOUT 1994
 MILITAIR AUDITORAAT
 BRUSSEL

Ann. 3 -> N. Most hand en
 spendicumben voor
 LOR

Ann. 4 -> direct contact
 LOR

Reggie

IBC

communitaire
 van peno
 vankryg
 personeel
 blootstelling van
 CVP/ASC

PRO



JUSTITIA

1444

Ce jourd'hui douze août mil neuf cent

nonante-quatre , à 1500 heures;

Nous soussigné(s) Artiges Guy, adjudant - CPJ

de gendarmerie,

en résidence à Bruxelles - Aud.Mil. ~~xxxxxx (sp de nonne omf s m m x d x)~~

en tenue civile, (1)

rapportons avoir entendu en nos services, aux date et
 heures du présent :

N a h i m a n a Eugène
 né à Cyugi-Ciciye (Rwanda) le 06.04.62
 NN 620406491-77
 étudiant
 n° SP 4.100.291
 n° CI 085346 FLY
 dlié à Wavre, rue de la Source 26/6

qui nous déclare :

" Je désire m'exprimer en langue française et fais choix
 de cette langue en Justice.

~~Je suis en Belgique depuis le 27 septembre 90.~~ J'étais
 boursier de la CFE, sur demande de ma société d'assurance
 La Sonarwa. Actuellement je n'ai plus de bourse depuis
 septembre 93. J'étais arrivé en fin de formation. Je sui
 resté en Belgique pour ~~terminer mon mémoire~~ et aussi parc
 que mon épouse n'avait pas terminé sa formation. Elle
 était boursière du gouvernement Rwandais. Depuis nous
 n'avons plus de revenus.

En plus de mes activités d'étudiant j'exerçais la foncti
~~attaché de Presse MRND en Belgique.~~ C'est le Président
 du MRND ~~Ngi nmpatse Mataleu~~ qui m'a invité à faire ce tra
 vaux en avril 1993.

~~Ce travail consistait à tenir informés les milieux Belges et plus particulièrement nos amis les sociaux chrétiens.~~ Je devais aussi entretenir des contacts avec la Presse Belge afin de les tenir informés de la situation au Rwanda et du point de vue de notre parti. Je tiens à signaler que cela se faisait dans le bon sens. ~~Je veux dire par là qu même si des choses se sont préparées au Rwanda, nous on n'était au courant de rien.~~

En retour je faisais une revue de presse Belge que j'envoyais à Kigali à mon parti.

L'ambassadeur était de mon parti et j'entretenais des rapports avec lui ainsi que des échanges d'information concernant le parti MRND.

Je faisais aussi partie du CERB (~~communauté des étudiants Rwandais de Belgique~~) depuis 1990. A ce moment le CERB était pluraliste.

Deux ans plus tard une septantaine d'étudiants ont quitté ce mouvement après l'émergence des partis politiques au Rwanda. Ceux qui sont restés étaient du MRND, MDR, et CDR.

Au sujet des documents retrouvés chez moi je vous donne les explications suivantes :

Ann 1 : Fax à destination de ~~Sraphin Rwabukumba~~ : ~~Chaque fois que j'avais un message urgent à remettre au Président je passais par lui.~~ Je passais par lui parce ~~qu'il avait accès au Président~~ et que de plus il avait ~~un Fax contactable jour et nuit.~~ En fait je ne m'entendais pas très fort avec cet homme. ~~Nous n'avions pas de bons rapports.~~

Ann 2 : Fax à destination du Directeur de la BCR. : ~~Il s'agissait de suggestions faites par les étudiants MRND et CERB de Belgique.~~ D'ailleurs ces documents étaient adressés comme vous le voyez à l'ambassade de Belgique à titre d'info.

Ann 3 : Fax à destination du responsable CDR en Belgique ~~MUNYAMARERE~~. En fait je leur transmettais un fax reçu du Rwanda, reprenant un communiqué du parti CDR.

Ann 4 : Fax adressé au colonel ~~Sagatwa~~ : Je m'entendais mieux avec ~~Sagatwa~~ que ~~Rwabukumba~~, car il était plus correct. Ce fax a été fait dans le cadre de mon travail d'attaché de Presse. Le document dit assez ce que nous voulions faire. Nous n'étions pas d'accord avec les propos tenus par les personnes citées.

Ann 5 : Fax adressé au colonel ~~Sagatwa~~ : Ce fax dit assez.

Ann 6 : Fax adressé au col Sagatwa et à Mme Caritas. : Mme Caritas ~~était une des secrétaires à la Présidence.~~ Je m'adresse à cette dame parce qu'elle s'occupait souvent de nous transmettre certains documents d'information. Le Fax en dit suffisamment pour ne pas être commenté.

Ann 7 : mention " Bravo Barill Paul " : Je sais que le Président Habyarimana était ami avec Paul Barril, l'ancien capitaine du GIGN Français. Cette annotation est antérieure à la mort du Président. J'ai eu contact avec la secrétaire de Paul Barril qui m'a dit que lorsque je ne pouvais avoir Paul Barril directement il fallait demander à parler à " Bravo ". Je suppose qu'il s'agit d'un adjoint.

A votre demande je réponds que j'ignore s'il s'agit d'un code ou d'un nom-code.

Kayumba est un homme de Byumba qui était en contact avec Mr Barril. Il était à Paris.

Quant aux n° de Fax mentionnés sur le document, je peux dire que Mr Barril et sa secrétaire souhaitait que je fasse le même travail pour la France qu'en Belgique, ~~ce-à-dire les tenir informés de ce que nous faisons et de ce que nous savons.~~

Ann 8 : il s'agit d'une liste de n° de téléphone dont certains sont privés.

Ann 9 : il s'agit une nouvelle fois de n° de téléphone. Alphonse et Jeanne sont le beau-fils et la fille du Président Habyarimana.

Le n° de l'Etat-Major est une coordonnée que j'ai notée en vitesse.

Ann 10 : il s'agit d'une réservation à Paris où je me suis rendu pour accueillir Mme Habyarimana qui revenait de Bangui.

Ann 11 : Je crois que cette lettre est suffisamment explicite.

Ann 12 : Je suis retourné à Paris pour rendre visite ~~à la famille~~ Habyarimana.

Ann 13 : J'avais été informé par une infirmière Rwandaise qui travaillait dans un hôpital Belge, de ce que 300 paras voulaient retourner au Rwanda pour venger leurs 10 compagnons tués là-bas. Je me suis rendu compte que ce n'était pas vrai. Les mentions en dessous du chiffre 300 Paras ne sont pas liées.

Ann 14 : Ce sont des notes prises à la suite de contacts téléphoniques avec Maître Dayras, ~~l'avocat du Président~~. Le chiffre 50.000.000 pour une enquête est une info que m'avait donné Mr Dayras, à savoir de prendre contact avec le journal Sunday Time Anglais qui pour des enquêtes importantes peuvent dépenser jusqu'à 50 millions.

La mention "Tutu, hutu non favorable en asile" est un propos tenu

-----=147=
... par le FPR. Ils disaient qu'ils avaient été en exil pendant 30 ans et que ceux qui ne seraient pas favorables à leur régime iraient aussi en exil (asile)

Ann 15 : Le nom "Spandre" est celui d'un avocat Belge et ami du Président Alain De Brouwer est un fonctionnaire de l'IDC (internationale Démocrat Chrétienne) Quant aux volontaires Belges dont question en dessous, c'est Monsieur De Brouwer qui m'a dit que c'était des volontaires neerlandophones qui se proposaient d'aller au Rwanda dans le Nord pour faire des opérations humanitaires.

Ann 16 : Je me souviens que j'ai écrit cela suite à votre perquisition. Lorsqu'il est question des 300 paras, je pense que c'est à la suite de l'information fautive que j'avais reçue. Quant à Ruggiu, c'était dans le but de m'informer car je le savais recherché par la Justice Belge.

Ann 17 : Je ne me souviens pas de ce que veut dire " 15.000 \$ " ni la mention " Force d'interposition " mais la phrase " Financement par Mme la présidente " est une annotation prise à la suite d'un journal télévisé où il était dit cela. Pour les 300 parachutistes c'est toujours à la suite de la même rumeur (fautive) Mathieu = Girumpatse (président MRND

Ann 18 : Le colonel Nubaha doit être mort. C'est du moins ce qui m'a été rapporté après la mort du Président. C'est par une personne de Kigali que j'ai appris cela. Quant aux trois blancs morts, il s'agit d'une information selon laquelle trois hommes blancs avaient été trouvés morts à l'hôtel Rebero l'Horizon.

Ann 19 : il s'agit d'une information provenant d'Alexandre Nzabalirwa, un étudiant de Liège. Il m'a communiqué qu'il lui semblait que les Belges ne voulaient plus d'Habyarimana parce qu'il favorisait les Français. Shyrambere, toujours selon Alexandre, préparait un coup d'Etat au Rwanda.

Ann 20 : Il s'agit de conseils que j'ai sollicité auprès d'un spécialiste en politique de l'IDC. Je ne veux pas dire qui.

Ann 21 et 22 : il s'agit de fax échangés avec l'IDC comme vous pouvez le constater.

Ann 23 : il s'agit d'un FAX transmis par le représentant du MDR en Belgique. Ceci dans le cadre de mon travail d'attaché de Presse.

Ann 24 : selon les annotations, je vois que Mme Caritas (secrétaire à la Présidence à chercher Papias (Ngaboyamahina) et ne l'avait pas trouvé. Il semblerait que Papias avait écrit au Chef de l'Etat (Rwandais) pour

144
En ce qui concerne mes rapports avec la famille Habyarimana, je peux dire qu'ils sont bons mais je m'entendais ~~particulièrement bien avec le Président~~

Mes rapports avec les étudiants Rwandais en Belgique sont bons, y compris avec les gens de l'opposition. Il faut dire que je suis en Belgique depuis cinq ans et je ne crois pas que j'ai été tenu au courant de tout ce qui se passait au Rwanda. Je suis considéré comme un modéré. Si j'avais su qu'au Rwanda s'organisait un massacre, je n'aurais certainement pas été d'accord.

En ce qui concerne ~~Enoch Ruhakirira~~ je ne le connais pas directement mais je peux dire qu'il travaillait dans le bon sens avec le Président.

Quant à Ngaboyamahina Papias, je peux dire qu'il se dévoue pour une cause mais ici il a fait sa propre politique sans en référer aux autres membres du parti MRND - Sec /Belgique. Je m'en suis aperçu trop tard et c'est une des raisons de la scissions du CERB. Je crois qu'il est actuellement au Zaïre.

Je voudrais vous dire que j'ai essayé d'être franc mais je voudrais que tout ceci ne soit pas diffusé car je suis vulnérable de deux côtés. Cela peut me nuire à partir du moment où ils me prendraient pour un traître. D'autre part je ne voudrais pas causer de problèmes aux gens qui nous soutenaient, ou collaboraient. Je ne tiens pas à causer des problèmes aux autorités ou cadres Belges cités dans cette déclaration.

Après lecture, je voudrais rectifier le propos tenu à l'annexe 25. Il ne s'agit pas d'une animosité entre la maison Royale et le Rwanda mais d'une animosité entre Minafet et ce que souhaitait la maison Royale à propos de l'Afrique Centrale.

Je rectifie aussi ce que j'ai dit à l'annexe 16. Ce n'est certainement pas à la suite de votre perquisition que j'aurais pu écrire sur un papier que vous avez saisi. Il doit s'agir d'une information qui m'a été communiquée comme cela arrivait si souvent vu ma fonction d'attaché de Presse.

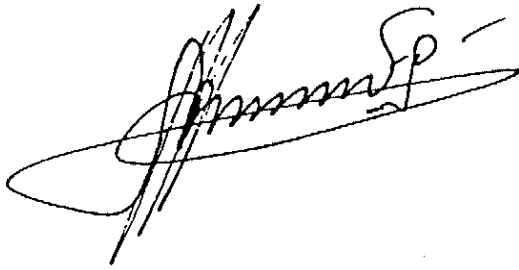
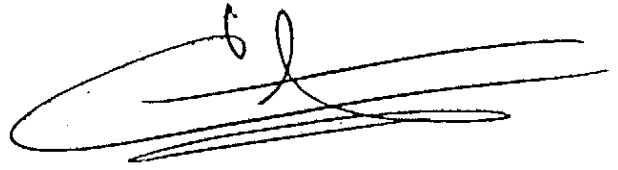
Je voudrais signaler que j'ai des craintes pour la sécurité de ma famille et ~~ma~~ la mienne. J'ai en effet retrouvé une balle de revolver dans ma poche à la suite d'une conférence de presse au Parlement Belge. Plainte a été déposée à la police de Wanvres pour cela. S'il m'arrive quelque chose, cela ne peut être que le fait du FPR. Le gouvernement Belge devrait penser à protéger les proches de la famille Habyarimana qui sont en Belgique et en outre que deux épouses du Président Habyarimana ont été tabassées dans leur appartement à Schaerbeek. Cela s'est passé au moment où la France a envoyé la mission Turquoise. Plainte a été

*avec l'annexe 25
à la fin
→*

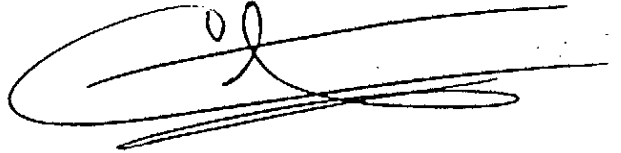
Je n' vois rien d'autre à dire.

(après lecture, persiste et signe avec nous sur le présent)

1450

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.A smaller handwritten signature in black ink, featuring a prominent loop at the top and a horizontal base.

Dont acte,

A handwritten signature in black ink, similar in style to the one above, with a loop and a horizontal base.

TRANSMISSION REPORT

ANN 6

DATE/TIME 19-10-92 13:58
 LOCAL TERMINAL ID 3226763444
 LOCAL NAME Thilly Reinsurance
 CO. LOGO Thilly Reinsurance Services

PAGES SCANNED

1

1456


NO	FILE	REMOTE STATION	START TIME	DURAT.	#	COMMENT	RESULT
1	003	0-0025074583	19-10- 13:53	3' 16"	1		OK

~~est entrain de se debarrasser~~
 est entrain de se debarrasser !

Send Operation Successful.

Size A4

Quoi ?



Thilly Reinsurance Services

Avenue des Nations 2, B-1100 Bruxelles - E. Verhaegheplein 2, B-1100 Brussel
 Tel (02) 676.34.44 Telex 61.540 Fax (02) 676.34.44

A : PRESIREP	Destination : Kigali
Ad. : Colonel SAGATWA et Mme CARITAS	Votre n° de Fax :
De : Eugène NAHIMANA	Notre n° de Fax : (02) 676 34 44
Date : 16 octobre 1992	Nombre de pages cette page incluse : 2

Concerné : NOUVELLES COORDONNEES A PARTIR DU 01.11.1992
 - FAX
 - TELEPHONE

Suite à mon stage d'application chez THILLY REINSURANCE SERVICES qui touche à sa fin, je voudrais vous donner mes nouvelles coordonnées pour le fax et mon numéro de téléphone.

A partir du 01.11.1992 : fax 0032/2/233.55.66
 tél. 0032/10/84.22.87

En effet mon colonel, comme je vous l'ai dit au téléphone, nos moyens restent insuffisants d'autant que suite à la démission volontaire de certains membres du C.E.R.B. sympathisants de l'opposition, l'aide dont nous avons toujours bénéficié de la part de l'ambassade, nous a été retirée.

Par contre, notre travail de désinformation et de propagande est à encourager, surtout en ces moments où le F.P.R. multiplie sa campagne d'intoxication, de dénigrement du Rwanda et de l'encouragement du président.

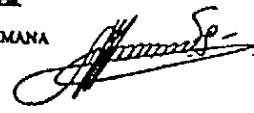
Nous tenons à remercier le chef de l'Etat de l'aide financière qu'il nous a accordée. C'est grâce à cette aide que nous avons pu réaliser la conférence de presse du 23.09.92, liquider bon nombre des arriérés de paiement, produire et envoyer nos textes à l'opinion internationale et nationale.

Dans l'espoir de pouvoir continuer nos activités, nous aimerions avoir dans la mesure du possible un télécopieur (fax d'occasion de 15.000 FB) et un petit budget de 8.000 FRW par mois pour payer les frais de téléphone et fax.

Pendant les deux dernières années; et grâce à la générosité des sociétés d'assurances où je faisais mes stages, j'ai pu envoyer et recevoir toutes les informations sur le parti et sur le C.E.R.B. Cette demande se fait suite à la fin de ces stages.

Je vous remercie.

Eugène NAHIMANA



A member of the European Group
 Special Authorisation in accordance with Directive
 ACS - 1/1988/EEC

Beaver Barr Paul.

1692061179 Kayumbar
Byumba

7fr N^o 1

45248383

1 F 1

~~444111834~~
44214242
44214344

2 F 2

TV 5

44185555

For

Mobutu Boyolite 49-2711676332

ou 1562337 ou 1562340 _____ 1452

Mme Kacait - Ministère de l'Intérieur

- Démocratie prin. aff étrangères

Mme Alain Flandrais (Colonel)

Tel 47 23 11 03. Fax 43 06 24 06

● 20 Rue Montier 75007 Paris

Fils Basile Jume africain: 44301960

Mme Millardet Madame Pallet

42922376

Ntobabuze 24747

Toku folle - Mobutu - Lunde: 4471376032-

Mme Babuteu Paris: 45005534

Mzangwe Mouta: 51417313902 Muis

et Cathy Bamba 9414640 de hve

CGT: 62 202, 62203 - 62 505

ZIKAMA - 102/Fax/2042/711479

Amédée Cissay 475353

Mme Bungi: 241-773508

773449

Mr. Kaidi Jume africain: Tel: 44301960

A l'accueil du Général

Fax 44301960

- Paris Mats - 40747530 ~~AK~~ ^{ANN9}

Fax 40717123

145

- Baahir Ben Yalmed

P. D. G. SIFITA.

57 Bis, Rue d'Alger - 75016 Paris
44 301960 - 45 200969.

M. el Chel Raymond - Journaliste

Champ Elyses. 75002 Paris
Téléphone et fax : 45255210

- Etat-Major : 77734.

- Commissaire SIBOUR intérieur sécurité
39536041

- Brochettes : 45931892

- Dayras Guy Tel: 43297500

ANNA

Thilly Reinsurance Services ¹⁴⁵

TELEFAX - TRANSMISSION

DATE : 5-10-92

NO OF PAGES : 3 (excluding this one)

TO : Mr. RWABUKWIMBA S.

REF : Entourage du Président

FROM : E. Nshimimana

REMARKS :
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Please contact us immediately and call our telephone number as shown below if you have any problem upon receipt of this message.
If we hear nothing from you we shall assume that all the pages of this telefax have been correctly received by you.

Si vous rencontrez un problème quelconque à la réception de ces pages, veuillez nous contacter immédiatement au numéro de téléphone repris ci-dessous.
Sauf contre-indication de votre part, nous considérons ce téléfax comme bien reçu dans son intégralité.

Indien U enig probleem ondervindt bij de ontvangst van deze documenten, gelieve ons onmiddellijk te contacteren op het telefoonnummer onderaan vermeld.
Zonder tegenindicatie van uwentwege, beschouwen wij deze telefax integraal en goed ontvangen.

ANN 2 7-3395

Thilly Reinsurance Services

1452

TELEFAX - TRANSMISSION

DATE: 2-10-92

NO OF PAGES: 7 (excluding this one)

TO: Directeur Général B.C.R.

REF: lettre du 1^{er} Ministre no-576/024

FROM: N.A.H.I.M.A.N.A Eugène

REMARKS: Voulez-vous faire qqs copies pour les Messieurs:

- M.H.S.A.B.E. Pasteur

- N.D.A.R.I.H.O.R.A.N.Y.E. J.B.

- N.Z.A.B.A.G.E.R.A.G.E.Z.A. Ch.

- R.W.A.B.U.K.U.M.B.A. Goeffan

- N.T.I.R.I.V.A.M.U.N.D.A. Alphonse

- Ambassade de la Belgique

- des Etats Unis

Merci, Bien à vous Eugène

Please contact us immediately and call our telephone number as shown below if you have any problem upon receipt of this message.

If we hear nothing from you we shall assume that all the pages of this telefax have been correctly received by you.

Si vous rencontrez un problème quelconque à la réception de ces pages, veuillez nous contacter immédiatement au numéro de téléphone repris ci-dessous.

Sauf contre-indication de votre part, nous considérons ce téléfax comme bien reçu dans son intégralité.

Indien U enig probleem ondervindt bij de ontvangst van deze documenten, gelieve ons onmiddellijk te contacteren op het telefoonnummer onderaan vermeld.

Zonder tegenindicatie van uwentwege, beschouwen wij deze telefax integraal en goed ontvangen.

TRANSMISSION REPORT

ANN 3

DATE/TIME 19-10-92 14:22
 LOCAL TERMINAL ID 3226753444
 LOCAL NAME Thilly Reinsurance
 CO. LOGO Thilly Reinsurance Services

PAGES SCANNED
 1

1453

NC	FILE	REMOTE STATION	START TIME	DURAT.	#	COMMENT	RESULT
1	127	0-010450877	19-10- 14:21	51'	1		OK

Send Operation Successful.

Size A4

*A l'attention de M^r.
 MUNYAMARERE François
 Tél. 450349*

ITANGAZO RY'ISHYAKA CDR

Ubuyobosi bw'ishyaka CDR - IMPUZAMUGAMBI IBARANIRA REPUBLIKA
 bwishimiye kumanyesha abayoboka baryo bose n'abandi bantu bifusa
 ko Rubanda Nyamwinshi yatsinze Revolisiyo yo muri 1959 yashyirwa
 ijaabo, mu nyigiragabye isakorwa na itusa kuri icyi cyumwari
 tariki ya 18 ukwakira 1992.

Iyo nyigiragabye isatangirira ku cyicaro gikuru cy' Ishyaka CDR i
 Kigali saa tatu sa mugitondo, ikomere banyuze kuri Rond-Point bare
 irangirira ku KINIHURURA , aho Minisitiri w' Intebe akorara.

Iyo nyigiragabye isaba igamije kwamagana abafatanyije n'uwavani
 muri iyi ntabara ndetse n'abavanya inyungu za Rubanda-Nyamwinshi
 bakumira: Ishyaka CDR kuri Radiyo cyangwa sa mu mishyikirano ya
 ARUKA. Iyo nyigiragabye isaba igamije na none kubwira Minisitiri
 w'Intebe ko igihe kigera cyo kugira ngo bajyaho indi Guverinoma
 yite ku nyungu za Rubanda-Nyamwinshi, ikaba igomba kuba yiganje mo
 Ishyaka CDR.

Ku batuye mu mujyi wa Kigali na mu nkengero zayo, hataganyijwe bisi
 zizabwira guhera saa moya sa mugitondo. Izo bisi zizanyura mu
 nsira zikurikira:

REHERA ku GIPOROSO -REHERA ku SOKO -KACYIRU -KINICANGA -NYAMIRAMBO

KICUKIRO -GIXONDO -NYAMIRAMBO

GACURIRO -KIRAKRA -MUNIMA -NYAMIRAMBO

NYACYONGA -GITI CY'INYONI -NYAKABANDA -NYAMIRAMBO

Izo bisi zizanyura n'ababwira y'Ishyaka CDR kandi zizajya
 zibatwira ubuntu.

Bikorewe i Kigali, Tariki ya 15/10/1992.

MUGITWA [Signature]
 [Stamp]

TRANSMISSION REPORT

ANN 5

DATE/TIME 12-10-92 17:46
 LOCAL TERMINAL ID 3226763444
 LOCAL NAME Thilly Reinsurance
 CO. LOGO Thilly Reinsurance Services

PAGES SCANNED
 5

1455

NO	FILE	REMOTE STATION	START TIME	DURAT.	#	COMMENT	RESULT
1	559	0-0025074583	12-10- 17:42	4' 39"	5		OK

Send Operation Successful.

Size A4

NOTE, POUR : OPERATEUR DOSSIER Thilly Reinsurance Services

TELEX COMMUNICATION TELEPHONIQUE ENTREE SORTIE DATE : / / HEURE : h

INITIALES : N/ REF.	CORRESPONDANT / DESTINATAIRE
APPROUVE : LE	COMPAGNIE :
PAR	NOM : L/REF. :

AFFAIRE :

A l'attention du Colonel SAGATWA.

1^o Article Journal le SOIR du 12-10-92

2^o Article Journal le SOIR du 10-10-92.

Eugène NAHIMANA

en annexe la copie du Président de la C.T.P.B qui vous propose d'attacher le professeur PEYNTJENS.



Hôtel Eiffel Kennedy

★ ★ ★

12, rue Boulainvilliers
75016 PARIS

Tel: (1) 45.24.45.75

TELECOPIE

Destinataire : M^r NAHIMANA Eugène
 N° de Fax : 39.32.10.22.72.35.
 Nombre de pages
 Y compris page
 de garde : Une.
 Date d'envoi : 25 Avril 1994.
 Expéditeur : SINGE PLAUD.
 Message :

Monsieur,

Suite à votre télécopie de ce jour,
 nous vous remercions avec plaisir de
 réservation suivante.

Arrivée : 28 Avril 1994.

Départ : 1^{er} Mai 1994.

UNE chambre individuelle pour 3 nuits.

Tarif journalier : 480 FF - 2^e chambre
 8 FF la Taxe de Séjour.
 10 FF le petit déjeuner.

DANS l'attente de plaisir de vos accueillir
 à l'hôtel, nous vous prions d'agréer nos
 sentiments salutations.

SINGE PLAUD

Très urgent sup.

Fax à l'attention de l'Hotel
du Rond Point - PARIS

FROM: NAHIMANA Eugène France -

Fax 0032 2 763 0753

ou 0032 10 227 235

Je voudrais vous demander une réservation
Chambre Simple pour une durée \pm 4 jours
du 11 au 15 Avril 1994. renouvelable.

Dans l'attente je vous prie de bien
vouloir agir en urgence.

Merci d'avance. ~~NAHIMANA Eugène~~
11.04.94

REF. : GESTION BOURSES 322160
CONTACT : Mme CUYPERS / Melle BLUTEAU
TEL. : 295 46 13 / 296 04 98

1461

Monsieur NAHIMANA Eugène
76, rue Vanmeerbeek
1390 GREZ-DOICEAU

RECOMMANDE

Objet : Fin de formation

Monsieur,

Le cycle d'études, pour lequel la Commission des Communautés Européennes vous avait octroyé une bourse, va se terminer.

La dernière allocation mensuelle que vous percevrez sera celle du mois de septembre versée fin août 1993.


J'attire votre attention sur le fait que, à partir de cette date, vous ne bénéficierez plus de la couverture maladie-accident et que votre autorisation de séjour provisoire en Belgique prendra fin.

Pour fixer la date de votre départ, je vous serais obligé de bien vouloir vous présenter en nos bureaux - AEC Gestion Bourses, 2ème étage bureau 53 - muni (e) d'un rapport de fin d'études (si vous n'avez pas présenté de mémoire) et de votre certificat d'assurance pour hospitalisation.

Un titre de transport sera tenu à votre disposition jusqu'au **30.11.93**. Ce délai révolu, la Commission des Communautés Européennes se verra déchargée de toute obligation concernant votre rapatriement.

Je vous saurais gré, lors de votre rentrée au pays, de bien vouloir vous présenter à la Délégation des Communautés Européennes qui pourra vous conseiller utilement quant à votre réinsertion dans la vie professionnelle. La Délégation se fera également un plaisir de vous inscrire sur la liste des bénéficiaires de périodiques et de documentation communautaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.


J. BUCHET DE NEUILLY
Directeur

RWANDA

M.R.N.D.

Mouvement Républicain National pour la Démocratie et le Développement

DECLARATION MRND-BELGIQUE**13.05.1994**

Section BELGIQUE

Le MRND-Belgique, inquiété par les événements tragiques au Rwanda, regrette profondément et déclare ce qui suit :

1. Le MRND condamne :

- 1.1 Cet acte ignoble qui a coûté la vie aux deux Présidents Hutus, qui étaient les symboles de la paix et de l'unité dans cette région d'Afrique centrale.
- 1.2. Le comportement criminel de Paul KAGAME qui refuse toute trêve et affirme que les rebelles poursuivront les combats car, affirme-t-il, seule une solution militaire permettrait de résoudre les actuels désaccords. (cfr : Le quotidien Le Soir du 09.05.1994).
- 1.3. Les massacres qui ont suivi l'assassinat de deux feu PRÉSIDENTS hutus avec leurs collaborateurs directs, l'action meurtrière qui a coûté la vie aux dix casques bleus belges, la reprise des hostilités, reprise d'ailleurs soigneusement préparée par le F.P.R. en complicité avec l'UGANDA dont il a toujours bénéficié le soutien.
- 1.4. Le rejet catégorique de la poursuite du processus interrompu des négociations des accords d'ARUSHA et le refus de reconnaître le Gouvernement Intérimaire actuel qui est un Gouvernement du peuple. (cfr : Dépêche de l'Agence Belga et AFP du 09.04.1994)
- 1.5. Les accusations portées à l'endroit du Gouvernement Intérimaire et de l'Armée Rwandaise par le FPR et ses fanatiques que ces premiers ne veulent pas une paix négociée.
- 1.6. Les propos des personnes malvenues et sans mandat qui se prennent pour des défenseurs des droits de l'homme alors qu'elles ne sont que des fanfarons, des magouilleurs des voleurs de grands chemins qui, par leurs interventions dans les émissions radio-diffusées, dans les journaux et conférences etc... veulent éviter la prison et visent plutôt la couverture de leurs propres problèmes.

A titre d'exemple :

1. La personne de TWAGIRAMUNGU Faustin dont la dette envers le public et le privé est comparable à celle du tiers monde envers les pays développés.

2. La personne de MUJAWAMARIYA Monique dont la réputation familiale laisse à désirer.



2. Le MRND demande :

- 2.1.- Que la politique propagandiste et mensongère soit arrêtée, les médias fanatiques du FPR devraient savoir que ce dernier les utilise pour sa tactique de terreur démoralisante. Il y va évidemment de la réputation de ces médias quand toute la vérité sera dévoilée "Le FPR occuperait-il plus de la moitié du territoire rwandais ?, Savez-vous que le Rwanda compte 11 préfectures ? Combien en occupe-t-il actuellement ?" Quel drame de propagande !
- 2.2. - Que la Radio FPR-MUHABURA (Radio des extrémistes TUTSI) mette fin à ses incitations à la violence contre la population HUTU.
- 2.3. - A la Radio-RTL de ne pas céder aux provocations de l'ennemi et de poursuivre ses objectifs de formation-information de la population rwandaise.
- 2.4. - A la Communauté Internationale d'essayer de pénétrer la réalité de l'histoire du Rwanda et la réalité des faits actuels avant de se fier sur les larmes de crocodile du FPR et ses acolytes, car c'est réellement le FPR qui décime la population rwandaise depuis le 1.10.1990.
- 2.5. - A la Communauté Internationale de condamner énergiquement les réfugiés Tutsi qui, depuis l'abolition de la monarchie Tutsi qui a duré 400 ans et l'avènement de la République, n'ont fait qu'attiser la haine entre les Rwandais en multipliant des attaques visant la prise du pouvoir par force et la réinstauration de la monarchie (les attaques de 1963, 1964, 1965, 1967, 1990). Le FPR devrait revenir à la raison et comprendre que cela est révolu et accepter d'appliquer le processus démocratique ! Le peuple rwandais ne demande pas mieux.
- 2.6. - A la Communauté Internationale de reconnaître le Gouvernement Intérimaire de KIGALI et de l'aider à réinstaurer la paix au Rwanda et de préparer les élections libres et démocratiques dans les délais les plus courts.
- 2.7. - A la Communauté Internationale de condamner l'Uganda qui soutient le FPR et de lui demander de retirer sur le sol rwandais et ce sans délai sa propre armée qui combat aux côtés du FPR.
- 2.8. - A la Communauté Internationale de prendre une position impartiale sur l'Ambargo de vente d'armes. Il ne faudrait pas en effet que cela s'applique d'un côté sur le Rwanda, un pays souverain qui a été attaqué et qui a droit de se défendre et de l'autre favoriser le FPR qui attaque avec un soutien réel de l'Uganda.
- 2.9. - A la Communauté Internationale son intervention pour que le FPR, et de surcroît l'Uganda soient traduits devant la Justice Internationale. Car ils sont les vrais auteurs de la situation tragique que vit le peuple Rwandais.



2.10 - A la communauté Internationale de faire tout ce qui est en son pouvoir pour que tous les réfugiés et déplacés de guerre évolués à plus de 2.000.000 de personnes, qui ont fuit le libérateur-FPR retournent dans leurs biens. Le MRND réaffirme que c'est la solution la plus efficace pour donner fin à la misère de ces martyrs de guerre.

3. Le MRND affirme :

3.1.- Que les assassinats de trois Présidents HUTUS en moins de six mois sont la base de la tragédie Rwandaise. Loin de nous l'idée d'oser défendre ces massacres qui ont trempé le BURUNDI et le RWANDA dans l'horreur quotidien, mais il s'avère nécessaire que le monde soit informé objectivement sur les antécédents et les provocations qui ont continué à raviver la colère actuelle des HUTUS dans cette région d'Afrique centrale.

3.2.- Qu'il y a à peine six mois, les HUTUS se sont sentis très menacés et déstabilisés quand ils apprenaient l'assassinat du Président NDANDAYE, un HUTU élu démocratiquement, mais non acceptée par cette armée non-royaliste issue de la minorité TUTSI qui ne tolère pas voir un HUTU au pouvoir. Le MRND affirme avec cette précédente preuve à l'appui que les Tutsi ne veulent jamais entendre parler de la démocratie, ni du partage du pouvoir et, ceci, ils l'ont démontré une fois de plus en complotant contre le Président HABYARIMANA et son collègue NTARYAMIRA.

4. Conclusion.

Le peuple belge qui se souviendrait de la bataille des EPERONS D'OR (1302) devraient pouvoir comprendre ce qui se passe actuellement au Rwanda.

"Devant le danger, les METIERS se levèrent en masse, brandissant leur terrible COEDENDAG, (machettes des HUTUS) pour une liberté et une indépendance d'un peuple longtemps frustré". (1)



NAHIMANA Eugène
Attache de presse officiel
MRND - Belgique

(1) Histoire de la Belgique, années 1302. Etablissements Casterman.

1966

40.000

* Simplifier - Boelhouwer
→ Bennet
- Mayer

* 300 parodontist
- Financier Reynier
- Libert ² & leon Reynier

EMMANUEL Reynier
Erigine
- Wolant

F. P. R. - Andringo
- Mastacrew's
- 15.000
- Refus - Baguon

Reynier
Alphense 6490448

THILLY REINSURANCE SERVICES n.v.
E. Van Nieuwenhuyselaan 2 - 1160 Brussel
Tel. (02) 676.32.11 - Fax (02) 676.34.44 - Telex 62.540
H.R.B. 262.236

THILLY REINSURANCE SERVICES s.a.
Av. E. Van Nieuwenhuyselaan 2 - 1160 Bruxelles
Tél. (02) 676.32.11 - Fax (02) 676.34.44 - Télex 62.540
R.C.B. 262.236

BH SORO (at)
NGIRINGBO (register)

Sparacusa

KL... ..

- Un... ..
... ..
... ..
... ..

ANN 15

1465

15.000 \$

1467

Force d'insubmersio

Financé par Mrs La presidente
Journé de 18 heures
Dep. d'acti en
radio privée et amicale

MRND - C.D.R / embargo

→ 300 paracubistes

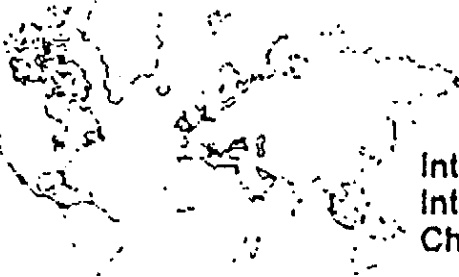
362 + 717 Ch 503
Meridien

00202

Matien

Colonel Nubaker cambio la villa
 muy. Quemados
Positivos por de
 - Reveros Havijo
 - Nyaretoriana

 40 ~~estados~~
 de plano
entre vivos
 3 blancos muertos cajos
en un reparación
 - Colonel Habigman



Internationale Démocrate Chrétienne
Internacional Demócrata Cristiana
Christian Democrat International

1471

UNION INTERNATIONALE DES PARTIS ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET MOUVEMENTS DÉMOCRATES CHRÉTIENS
UNION MUNDIAL DE LOS PARTIDOS ORGANIZACIONES INTERNACIONALES Y MOVIMIENTOS DEMOCRATAS CRISTIANOS
ASSOCIATION OF CHRISTIAN DEMOCRATIC PARTIES MOVEMENTS AND INTERNATIONAL ORGANISATIONS

DATE : ~~19/5/94~~NOMBRE DE PAGES : 2
NUMBER :(y compris cette lère p
(this cover sheet include

DE / FROM : ALAIN DE BROUWER CONSEILLER

POUR / FOR : MONSIEUR EUGÈNE N'AHIMANA

FAX : 010 - 22.72.35

REMARQUES - REMARKS :

Cher Eugène,
Nous t'adressons
le communiqué du MDR
concernant l'arrestation de M. Faust
NTWAGIRAMUNGU.

Nous l'adressons
au PSC et au CVP + BELGA,
LIBRE BELGIQUE, STANDAARD.

Bien cordialement.

MOUVEMENT DEMOCRATIQUE REPUBLICAIN
MDR
Section BENELUX

1473

COMMUNIQUE DE PRESSE

La responsabilité de la tragédie rwandaise actuelle est imputable essentiellement à la gestion anti-démocratique de la période de transition par le bloc de "présidents-proprétaires" de partis.

Monsieur Faustin TWAGIRAMUNGU, ex-président du parti MDR, a notamment foulé au pied les principes élémentaires d'un Etat de Droit par son autocréation au poste de Premier Ministre du GTBE (1).

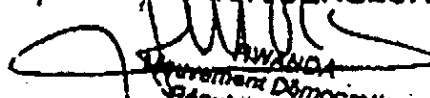
Monsieur F. TWAGIRAMUNGU n'a ni le soutien ni la confiance du parti MDR qui l'a exclu de tous ses organes au cours du Congrès National Extraordinaire de Kabusunzu du 23-24 juillet 1993.

Sa candidature auto-proclamée au poste de Premier Ministre du GTBE l'a totalement discrédité au niveau de l'opinion publique rwandaise.

Les déclarations et actes politiques de cet usurpateur rwandais, qui ne privilégient que ses propres intérêts, n'engagent que lui-même.

Bruxelles, le 09/05/94

Oswald NSENGIYUMVA
Représentant MDR BENELUX


RWANDA
Mouvement Démocratique
Républicain (M.D.R.)
Section BENELUX

(1) GTBE : Gouvernement de transition à base

ANN 20

147c

SIMPLE EXERCICE DE STYLE

1. Le gouvernement de la République rwandaise fait observer qu'à aucun moment il n'a fait sienne la thèse selon laquelle l'avion du Président Habyarimana aurait été abattu par des casques bleus belges.
2. Si des déclarations en ce sens devaient avoir été faites par des fonctionnaires rwandais, le gouvernement de la République rwandaise se devrait de présenter sans hésiter ses excuses au gouvernement belge.

Variante :

2. Des déclarations en ce sens ayant été faites par des fonctionnaires rwandais, le gouvernement de la République rwandaise souligne que celles-ci ne reflètent pas le point de vue officiel et -en conséquence- présente sans hésiter ses excuses au gouvernement belge.
3. Le gouvernement de la République rwandaise a exigé une enquête internationale afin que toute la clarté soit faite sur les conditions de la mort des Présidents du Rwanda et du Burundi. Il demande l'appui du gouvernement belge afin que cette exigence aboutisse au niveau des Nations Unies.
4. De même, le gouvernement de la République rwandaise entend que toute la clarté soit faite sur les conditions de la mort des casques bleus belges. Il demande la coopération des autorités belges, afin que les faits puissent être établis avec précision, grâce à la mise en commun des informations recueillies de part et d'autre.
5. Le gouvernement de la République rwandaise réitère ses condoléances au gouvernement et au peuple belge ainsi qu'aux familles des militaires tués.
6. Le gouvernement de la République rwandaise exprime sa reconnaissance envers la Belgique pour la longue tradition de coopération et d'amitié qui unit les deux nations et exprime le voeu d'une rapide normalisation des relations belgo-rwandaises.

→ paquets

⑤ ⑤ → Artisan NGO

⑤ ⑤ → lettre au Chef de l'Etat.

⑤ ⑤ Colt. nautre Humberto

⑤ ⑤ Tel Mario

⑤ ⑤ - piau haut


⑤ ⑤ Murave

⑤ ⑤ Tel Ruggier + Murray

⑤ ⑤ Fainta
→ Beltran

- * interpellation des parlementaires
- ANN 25
- * Affaire des hélicoptères A GUSTAF
- 147
- * Relier les contacts avec la maison Royale
- * Amnistie Minaret - Maison Royale
- * L'Onu ne peut faire passer tout le reste
- * Influencer les Gvt belges pour le retrait des troupes de l'ONU
- * En femme, azaza atali dans la peau, ashoka des compliments
ngwabone icyo azawaga kuzimanga
y'ivanayo. son élève, diplomate
avec le zaire,
- * Affaire Agutba.

300. paras

- 
- Aulbar
 - Ath. milit.
 - Minadef.
 - Elysaé
 - (P) Rossai

BH SORO (atx)
NGIRINCARO (free)

Spaceliss

McClain, D. ()

- Voluntariness based on verbal consent
with informed consent
more reassuring

ANN 15

1465